

Jeudi 10 décembre 2020

ECHEC DE LA NEGO SUR LES AVANCEMENTS

Recul sur toute la ligne et Décision Unilatérale de l'Employeur en vue

La négociation sur les contingents d'avancements au choix au 1er janvier 2021 s'est achevée hier sur un constat d'échec. Nous, **FO**, ne signerons pas le projet d'accord de la Direction.

Faute d'accord et fidèle à sa stratégie de chantage à la signature, la Direction pourrait prendre une décision unilatérale avec un taux d'avancements de 43% par collège, au lieu des 45% annoncés dans sa communication du 9 décembre.

43% correspondrait à **3513 NR** à distribuer, soit environ **600 NR de moins qu'en 2020** et 750 NR de moins qu'en 2019.

Cet échec du dialogue social est d'autant plus amer que **nous estimons ne pas avoir formulé de revendications irréalistes**. Nous avons demandé de reconduire le même taux global d'avancements qu'au 1er janvier 2020, sachant que celui-ci était déjà en baisse par rapport au 1er janvier 2019 :

	2019	2020	2021 (si DUE*)
Exécution/Maîtrise	48 %	49 %	43 %
Cadres	53 %	49 %	43 %
Jeunes Exécutions	48 %	49 %	43 %
Jeunes Techniciens Supérieurs	48 %	49 %	43 %
Jeunes Cadres	53 %	49 %	43 %
Nombre de NR	4280	4146	3513

*Décision Unilatérale de l'Employeur

Où s'arrêtera la Direction ?

Celle-ci a justifié son choix par la nécessité de **répondre à l'exigence de la CRE* d'une plus grande modération salariale**. *Commission de Régulation de l'Energie

Nous contestons fermement cette vision qui balaie d'un revers de main l'investissement de tous nos collègues, salué par le Président du Directoire le 9 décembre, et ce d'autant plus en cette année particulière.

Ce recul de la progression salariale est d'autant plus dommageable qu'il coïncide avec l'arrivée d'un nouveau Directoire et la mise en perspective du projet d'entreprise RTE 2025.

L'issue de cette négociation envoie un **signal inquiétant** pour la négociation en cours sur le temps de travail des futures salles H24.

BESOIN D'INFOS COMPLÉMENTAIRES ?

Veuillez contacter vos interlocuteurs habituels ou nous écrire à RTE-FO@rte-france.com

AGIR, NE PAS SUBIR
www.fnem-fo.org